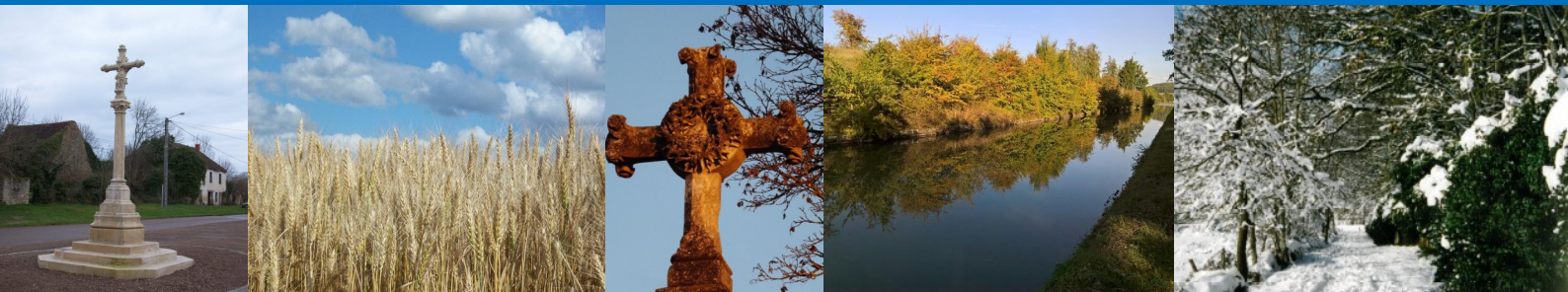




BRAUX

La Gazette n°4

Janvier 2018



Editorial

La source doit se tarir...

Notre village vit au cœur d'un territoire rural, où nous pouvons comme d'autres, nous trouver éloignés des sujets d'actualité et nous penser, souvent à juste raison, oubliés des pouvoirs publics. Certes, il existe des différences entre la vie urbaine et la nôtre, mais nous nous retrouvons tous confrontés aux mêmes réalités et difficultés du quotidien, comme par exemple : le pouvoir d'achat ou l'éducation de nos enfants.

Cela vient contredire celles et ceux qui se gargariseraient du simple fait de résider dans une commune rurale de moins de 200 habitants nous obligerait à subir docilement et ne nous permettrait pas de posséder la capacité de réfléchir, d'argumenter et d'agir. Alors, l'unique solution serait de vivre tel un clan protectionniste et de nous réfugier dans un processus de victimisation permanent. Bien au contraire, nous devons affirmer notre volonté citoyenne.

L'état de notre planète, la garantie de nos libertés républicaines, les luttes contre les discriminations, l'égalité homme-femme nous concernent quel que soit le territoire sur lequel nous résidons. En ce sens, tout conseil municipal doit s'engager à sensibiliser les habitants et ce journal en témoigne.

Olympe de Gouges au 18^{ième}, Louise Michel au 19^{ième}, Simone Veil au 20^{ième} et Michelle Obama au 21^{ième}, toutes démontrent par leurs actions que la Femme ne représente pas un symbole d'une société mais des années de combat jusqu'à aujourd'hui et encore demain. Elles affirment que la lutte des places doit cesser, au profit du droit à la reconnaissance, au respect et à la considération humaine de la Femme par l'homme.

Le 25 novembre dernier, journée internationale contre la violence faite aux Femmes, le Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, annonce un plan d'urgence. Celui-ci passe principalement par l'éducation initiale que ce soit au sein de la cellule familiale et tout au long de la vie scolaire. La source des idées reçues, des attitudes et des gestes déplacés, les blagues salaces, et les jeux de mots bien lourds du mâle envers les Femmes doit se tarir, quel que soit le contexte.

Non, le masculin ne doit plus l'emporter sur le Féminin pour l'orthographe ou dans la vie. Non, aucune pétition, aucune campagne en ce sens n'est de trop qui puissent soutenir et reconnaître les Femme victimes de violences. Ces actions ne peuvent pas être considérées comme de la délation mais comme une démarche de libéralisation face à l'opresseur qui les forçait jusqu'à lors aux silences. Afin de la garantir dans la durée, les hommes doivent se positionner comme acteurs de cette démarche en la soutenant par des mots mais aussi et surtout dans les actes.

Enfin, comme je le souligne précédemment, « La gazette » joue une fonction (même en milieu rural) de sensibilisation de l'habitant lecteur-citoyen que vous êtes, sur certains sujets de société. C'est pourquoi, ce numéro de 2018 est dédié à toutes les Femmes de Braux et d'ailleurs.

Laurent GUENEBAUT

ENGAGEMENT

Violences faites aux Femmes... des chiffres qui parlent

A lors que le 25 novembre est une journée mondiale contre la violence faite aux Femmes, l'Agence France Presse (AFP) vient de publier ce chiffre : **+ 30% d'augmentation** en octobre 2017 concernant les plaintes déposées pour violences conjugales, en comparaison à octobre 2016.

163.000 Femmes victimes de violences physiques. **30.000** Femmes victimes de violences sexuelles **32.000** Femmes victimes des deux. La majorité sont **âgées entre 30 et 49 ans** et sont victimes à **97%** d'un homme : leur conjoint principalement. **70%** subissent des violences répétées. Elles représentent **1%** de la population.

En 2016 : 123 Femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint. **19%** déposent plainte.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les violences verbales et psychologiques ni les actes des personnes vivant en collectivité comme les foyers sociaux.

Pour une Femme, le fait d'être enceinte où élever un enfant en bas âge représentent des facteurs de risque de violence à son encontre. Par ailleurs, la séparation du couple demeure aussi une période sensible en ce domaine.

La violence peut-être de quatre ordres :

Verbale, des cris et des injures.

Psychologique par des menaces ou des humiliations.

Physique, gifles, brutalité, coups entraînant des fractures.

Sexuelle comme le viol, les attouchements ou le harcèlement

« **Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant, humiliant, et créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.** » Loi relative au harcèlement sexuel **du 06 août 2012**. Il est sanctionnable pénalement. Cette loi renforce aussi la

prévention contre le harcèlement sexuel dans le milieu professionnel.

Par ailleurs, elle précise que tout acte de discrimination faite aux Femmes : à l'embauche, dans le cadre d'un licenciement, le refus de location d'un logement est reconnu comme un délit.

3919 plateforme anonyme et gratuite pour les Femmes mais aussi **les hommes (14000 concernés en 2016)**. En 2014 les appels ont doublé. **70%** sont des Femmes victimes qui la contactent. **50.000 dossiers** sont traités dans une année.

Enfin, deux sites gouvernementaux fonctionnent et représentent les sources des informations données ci-dessus :

Stop-violences-femmes.gouv.fr

Stop-harcèlement-sexuel.gouv.fr

PORTRAIT

Olympe de Gouges



Pour quelles raisons évoquer la mémoire d'une personne née en 1748 (07 mai) et guillotinée le 3 novembre 1793 ?

Tout d'abord : elle est considérée comme une des pionnières du féminisme Français. Ensuite, elle est l'auteure de la « *Déclaration des droits des femmes et de la citoyenne* » en septembre 1791. L'original porte le titre suivant : « *Les droits de la femme à la reine. Signé de Gouges* » Celle-ci ajoute en dédicace : « *Dédicace à la Marie-Antoinette : la Femme a le droit de monter à l'échafaud. Elle doit avoir également le droit de monter à la tribune.* »

Le jour de son exécution (pour avoir affirmée que Robespierre devenait un dictateur), elle cria au Peuple sur

l'échafaud : « *Enfants de la patrie vous vengerez ma mort.* » Olympe de Gouges fait partie des personnalités nommées pour entrer au Panthéon en 2014. Femme de lettre, elle s'engage en politique et se montre très active pour dénoncer, défendre certaines causes. Elle propose par exemple : l'instauration du divorce voté le 20 septembre 1792.

Elle milite par ailleurs pour la suppression du mariage religieux et son remplacement par un contrat civil. Sa démarche prenait en compte les enfants nés hors mariage ou d'autres unions. Mais aussi pour la libre recherche de la paternité et la reconnaissance des enfants nés hors mariage. Olympe de Gouges est l'une des premières à théoriser le système de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la création de la maternité.

Par ailleurs, elle écrit de nombreux ouvrages en faveur du droit civil en direction des femmes ou pour l'abolition de l'esclavage des noirs. Elle défend aussi la création des foyers pour mendiants et celle d'ateliers nationaux pour les personnes sans travail. Elle dénonce la peine de mort et réclame le droit de vote.

Enfin, depuis la seconde guerre mondiale ses textes sont étudiés pour son ouverture d'esprit : aux Etats-Unis, au Japon et en Allemagne. En France, elle devient l'emblème des associations militantes pour le droit des Femmes.

« *La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.* »

Article 1 de la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

Comment parler, écrire sur Elles sans aller à leur rencontre...

Jeanine

Maire de Braux de 1992 à 2002 Madame Jeanine Rémond devient la première femme du canton à ce poste. D'abord première adjointe, elle succède à Monsieur Dominique Bizot lequel quitte le poste pour des raisons professionnelles. Née en 1926 à Dijon, elle vient avec son époux passer sa retraite dans la commune.

Madame Rémond parle avec passion et intensité de ces années et moments où toutes les émotions humaines se croisent. Elle garde précieusement dans son cahier vert et dévoile avec à la fois simplicité et fierté, les articles de son élection et autres événements de cette période.

Elle témoigne ainsi : « 1992 la grande aventure commence. Ce n'est pas une tâche facile, travail administratif, penser à tout et surtout ne rien oublier. Cela représente beaucoup de responsabilités. Il faut être et se rendre disponible à chaque instant du jour comme de la nuit. Le social prend une place importante dans les fonctions de maire.

J'aime le contact aux autres. Il faut savoir garder son calme, avoir une écoute attentive et tenter de résoudre la difficulté qui se présente. Aller rencontrer les habitants, répondre à leurs questions. Je suis intervenue pour des violences conjugales. Ce n'est pas simple. Il faut protéger la femme victime et aussi les enfants. Parfois, les nuits sont courtes. »

Elle ajoute qu'elle ne rencontra aucune difficulté à travailler avec les hommes conseillers et que quatre femmes l'entouraient par ailleurs. Elle tient alors à préciser : « Je ne possédais pas le permis mais je trouvais toujours quelqu'un pour me covoiturer. Il existait une réelle dynamique de travail tant au sein des commissions que pendant les conseils où la convivialité et la solidarité représentaient les dénominateurs communs. »

La gazette : « Que pensez-vous de l'actualité concernant le mouvement des femmes ?

J. Rémond : - Il faudrait qu'elles soient plus respectées. Elles travaillent et de ce fait elles sont l'égal de l'homme. Malgré tout, je trouve la vie actuelle compliquée. Comment s'occuper de ses enfants et travailler toute la journée ? La crèche ou toute autre alternative ne sont pas toujours la solution. L'enfant se retrouve déstabilisé et les séparations qui se multiplient n'arrangent rien. »

Patricia

L'envie, l'engagement et la détermination d'aller au bout des projets caractérisent la personnalité de Patricia qui s'investit depuis quelques années déjà pour notre commune.

La gazette : « Dans vos engagements divers et variés avez-vous rencontrés des problèmes relationnels ou de place avec les hommes ?

Patricia : - Je n'ai jamais eu cette sensation d'être laissé pour compte. Je fréquente et m'engage dans des projets avec des personnes que je choisis.

La Gazette : - Que pensez-vous du mouvement des femmes actuellement ?

Patricia – Un phénomène de mode. Les problèmes dans ce domaine, ces violences faites aux femmes existent depuis toujours. Le fait d'en parler tous les jours, je n'ai pas la sensation que cela serve la cause initiale.

La Gazette : - Ne pensez-vous pas que ce mouvement libère la parole ?

Patricia : - Je ne le pense pas. C'est un chemin que chacune fait seule. Il faut du temps. L'adrénaline médiatique ne fera que ramener la personne à sa propre histoire. Ainsi, il existe un décalage énorme entre l'actualité du moment et la réalité d'une femme victime de violence ou de harcèlement. »

**Si la non-violence est la loi de l'humanité,
l'avenir appartient aux femmes. Qui peut faire
appel au cœur des hommes avec plus
d'efficacité que la femme ?
Gandhi (1869-1948)**



« L'atelier Gym douce »



Chaque mercredi soir, pendant une heure (18h15-19h15), 12 femmes âgées de 14 à 93 ans se réunissent à la salle des fêtes. Que font-elles ? Elles prennent soin d'elles et de leur corps en travaillant : l'équilibre, le renforcement musculaire. Elles effectuent aussi des parcours de motricité... Toutes depuis 2016 y trouvent à l'issue de chaque séance un plaisir alliant le physique au mental. C'est essentiel ! Voilà le message principal qu'elles veulent nous faire passer. Enfin, soulignons que ce temps est animé par l'atelier « D'ici Danse » de Semur. Alors, que vous soyez une femme ou un homme, si vous désirez vous maintenir en forme, n'hésitez pas : rejoignez-les en 2018 !

L'association « La Charmée »

Le 11 mars 1984 à la salle des fêtes, l'association « la charmée » voit le jour. Le nom est proposé par Madame Germaine Fichot. 26 personnes dont 25 du village se réunissent pour l'occasion et Monsieur Henri Becrelle est élu président. Mesdames Paulette Boissier, Jeanine Rémond, Paulette Charlot, Denise Dupaquier, Andrée Champennois, Marie Morisot, Jacqueline Badin, et Messieurs Robert Jasey et Lucien Dupaquier participent au bureau ou sont membres de l'association.

La première fête du village se déroule le 29 juillet 1984 avec en soirée un bal. Aujourd'hui Michel Dupaquier en est le président. « La Charmée » compte 50 adhérents dont 22 de Braux. L'activité annuelle reste intense avec deux voyages, deux repas et l'organisation de la Saint Vincent pour laquelle le président s'empresse de souligner que la messe et le vin d'honneur sont ouverts à tous les habitants du village tout comme les assemblées générales. Enfin, l'adhésion annuelle se monte à 16 euros, une modique somme pour la qualité et le nombre d'activités impulsées par ses membres, qui restent motivés.

Le comité des fêtes



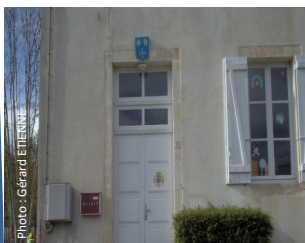
Cette année 2017 pour le comité des fêtes a été une période de réorganisation suite aux départs de certains membres dont celui du président pour des raisons professionnelles. Ainsi, l'équipe du comité, et en particulier avec la détermination de Patricia et Ludivine, sous la présidence de Jacques, a organisé un loto le 28 octobre qui attira 110 personnes, et un goûter intergénérationnel le samedi 09 décembre. Celui-ci débuta par la décoration avec les enfants et leurs parents des 8 sapins implantés à travers le village.

Puis, elle se prolongea à la salle des fêtes autour d'un goûter et par l'arrivée du père Noël avec sa distribution de joujoux. Les anciens n'étaient pas oubliés et ils reçurent leurs traditionnels colis. La trentaine de personnes présentes gardera de beaux souvenirs de cette journée. Une belle initiative à renouveler pour 2018 au cours de laquelle les habitants attendent avec impatience le vide grenier.

Si vous voulez rejoindre l'équipe ou apporter votre aide sur une action, n'hésitez pas écrire à l'adresse mail de la gazette ou déposer un courrier dans la boîte aux lettres du comité (adossée au mur de la salle des fêtes). (villagedebraux21@hotmail.com)



INFOS MUNICIPALES



Heures d'ouverture de la
Mairie de Braux - 12 rue du Bas
Le jeudi de 14 h à 16 h
Tél 03.80.64.62.02
mairiebraux21@orange.fr

Ils nous ont quitté en 2017

Hélène Labalte, le 30 janvier
Annick Cantin, le 07 mars



*Le maire et l'ensemble du
conseil municipal vous présentent ses
meilleurs vœux pour l'année 2018*



Travaux réalisés en 2017

Réfection du mur du cimetière : 8 412 Euros
Huisseries de la salle communale : 10 601,52 Euros
Travaux de busage : 7 646,33 Euros



Projets de travaux pour 2018

Travaux de voirie estimés à 31 601 Euros.
Réhabilitation du mur de l'école estimé à 11 000 Euros.
Pour 2019 : subvention sollicitée de 9 480 Euros : projet de travaux de voiries.

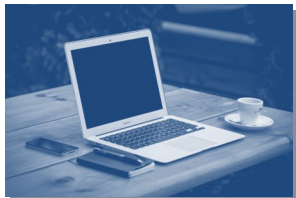
IN MEMORIAM

En la mémoire de Michel FICHOT et la reconnaissance des habitants pour son investissement au sein du village, un hommage publique lui sera rendu le :

Samedi 26 mai 2018 à 17 h 00 à la salle des fêtes de Braux

A cette occasion, une plaque sera apposée à l'ancien lavoir (ancienne route de Clamerey qui aboutit au canal).

Ce même jour, les habitants pourront découvrir le Columbarium du village, espace de recueillement, où seront déposées les urnes cinéraires pour les personnes désirant se faire incinérer.



Des habitants écrivent à la Gazette et font des propositions pour améliorer le quotidien de notre village. Vous pouvez envoyer toute l'année vos idées à l'adresse suivante : villagedebraux21@hotmail.com ou les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

QUELQUES DATES MARQUANTES

Sur l'échelle temporelle de notre histoire humaine, le droit de femmes connaît quelques dates importantes.

1850 La loi Falloux oblige les communes à ouvrir une école primaire pour les filles

1874 Première loi protégeant la femme au travail et interdit le travail à la mine et le dimanche.

1928 Institution du congé de maternité

1946 Le préambule de la constitution Française précise l'égalité des droits entre les hommes et les femmes

1965 La femme peut gérer ses biens, ouvrir un compte bancaire, exercer une profession sans l'autorisation de son mari

1967 La loi Neuwirth autorise la contraception

1970 La mère peut exercer l'autorité parentale au même titre que le père

1974 Autorisation de l'IVG et de son remboursement

1983 La loi Roudy interdit toutes discriminations professionnelles en raison de son sexe

1990 Un arrêt de cour de cassation condamne le viol entre époux

1992 Loi réprimant les violences conjugales et mentionnant le harcèlement sexuel au travail

2012 Loi relative au harcèlement sexuel

Concernant le droit de vote

Le 20 mai 1919 une proposition de loi approuve le droit de vote des femmes en France. 344 voix pour contre 97. Mais il faudra 25 années plus tard, le 21 avril 1944, pour reconnaître ce droit par le Comité Français de la Libération Nationale. Le 29 avril 1945, à l'occasion des élections municipales que les femmes votent pour la première fois.

Pour comparaison, la Suède l'adopte en 1718. La Nouvelle Zélande en 1893. En 1919, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Belgique et les Pays Bas. Enfin, en 2011 l'Arabie saoudite.

JEUX SOLUTIONS DE JANVIER 2017

Grille anagramme



Sudoku

6	7	3	4	9	5	8	2	1
4	2	8	3	1	6	9	5	7
5	9	1	2	7	8	4	6	3
1	4	9	6	5	7	3	8	2
3	6	7	1	8	2	5	4	9
8	5	2	9	3	4	1	7	6
7	1	4	5	2	9	6	3	8
9	8	5	7	6	3	2	1	4
2	3	6	8	4	1	7	9	5

Le jeu est la forme la plus élevée de la recherche.

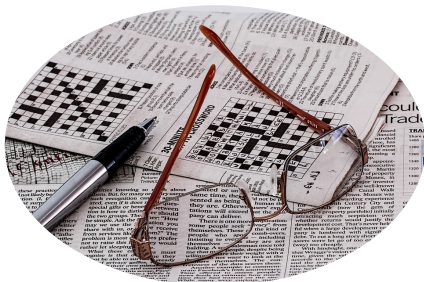
Albert Einstein

Mots mêlés niveau expert

Germaine Tillon
 Olympe de Gouges
 Simone Veil
 Simone Weil
 Lucie Aubrac
 Marie Curie
 Charlotte Cordey
 Marilyn Monroe
 Maria Callas
 Bernadette Chirac
 Claude Pompidou
 Jackie Kennedy
 Edith Cresson
 Christiane Taubira
 Anne Franck
 Mère Thérèse
 Rosa Parks
 Lady Diana

Aung Sansuwyi
 Indira Gandhi
 Coco Chanel
 Bénazir Bhutto
 Hillary Clinton
 Louise Michel
 George Sand
 Michele Obama
 Malala Youzafzaï

En 7 lettres :
 leur lutte
 rejoint celles
 de la fraternité
 et de l'égalité :



I U K H I L L A R Y L C L I N T O N N I L Y A U M N G B G R
 I Y K W U S N A S U G N U A Q J C C O H I Q N Y T A L B F B
 S I H S U Q B F G R A M I X Y X L M S D E O A J Q T W K P E
 O G A X M D I S G Q L Q X Q D X K G S N V Z I N L Y T Y X R
 H S L Z Y F B X B L Z T T W P N Z T E A T G D W K S F V G N
 C K L B F S M M M G Q I H C L L I J R G E W J L M O L N J A
 C U V J J A E I D L L D Z X E J C O C I N I Y Y J X K M C D
 Z A Q W H M Z K C L I M M N J U X G O A O D D R A L G A E E
 E B I N S E F U K H S K A E Z G E H H R M Q A O C P D R U T
 S H G C L B U R O A E H M I R R B R T I I D L C K N H I E T
 D A A U B V D Y N Y C L W M M E O A I D S S L D I R A L S E
 C F L H U P H F W A B Z H E A A S A T D N G A K W E U D Y F
 L A J L V A I U O P B A I E A R P T E I U F W Q C Q R N U C
 K I R C A N K C X T S N L P O J I S H D V W Q D K C P R B H
 I M A B J C O W O R E E P A B B B E E G B Q K E N S M R I
 T H C P U C D Q Q H A G O L Q A R O J R I H G N M I O O R
 X J M V D A X A T O R X E U W A P M K C F E U S N A Y N C A
 O N T A E R L I I K M S T J O O M J A H U J S R E I Z R Z C
 Y K H S D V L E S R L H M W M G I R L K I R L A D Z Q O B C
 X R T X Y L H C I T A E N P Z Q F T I G W I M Y G K E W M
 O R P S O P L W N C S M I T J H C E B H E W J E O F I O F V
 A E N N L N R I M H U D Z V C I L Y D J B W B X J Q S B X I
 X Y D G Q Q P H M J O L O I E H I R Y T M J F X R M Z N X T
 R L H J U I E K D U I M Y B X Z Z R F N E W M E N U U Y V C
 Y E D R O C M E T T O L R A H C T S U P J P T C N Q R X T K
 A R I B U A T S E N A I T S I R H C B R Y X M U D O U X L J
 R O U G E O R G E G S A N D W T U X I M M J Q Y T J M Z F Y
 L E H C I M E E S I U O L M Q J M Z D H N R V X L V P I Z E
 B Z S A N N E T F R A N C K Q G F Y C I P Z U J M O S M S L
 O T T U H B E R I Z A N E B R W D L C T O M P S K Y G S P U

Sudoku niveau diabolique

		7		1			5	
				7			2	8
	2		6		8			
4				7				
	8	9	3		2	5	7	
				5				6
			5		9		6	
5		8			7			
	9			8		3		

Un grand rébus pour les adultes :
 Un indice c'est une réflexion sur la politique
 faite par un grand humoriste.



Un petit rébus pour les enfants :



Devinette
 Combien de gouttes
 d'eau peut-on mettre
 dans un verre
 de 25cl vide ?

Réponse en page 8

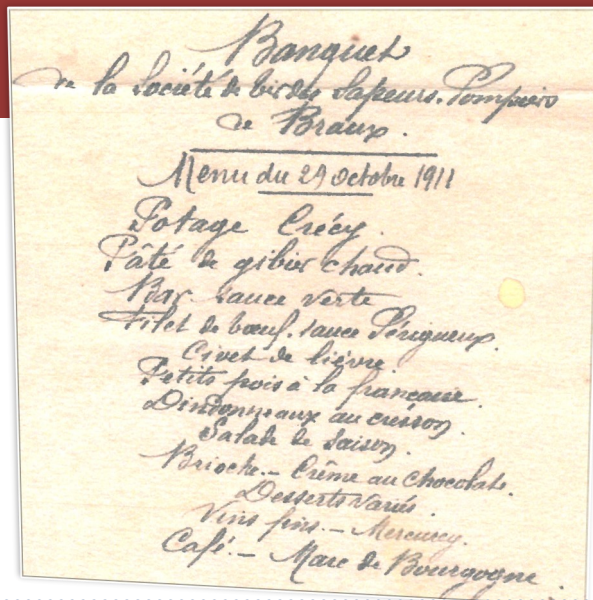
BRAUX AUTREFOIS



Ci-contre le menu du banquet de la Société de Tirs des Sapeurs Pompiers de Braux le 29 octobre 1911.

Pourquoi ce nom « la Société de Tirs » ? Avant la première guerre mondiale de 1914-1918, les Sapeurs Pompiers étaient armés. L'Etat les leur retire pour la guerre et après l'armistice aucune arme ne fût redistribuée aux hommes du feu.

Dessin de Georges Graulet



Réponse devinette : une seule car une fois qu'il contient une goutte, le verre n'est plus vide

Réponse rébus enfant : coquelicot

Réponse rébus adulte : « C'est pas dur la politique comme métier ! Tu fais cinq ans de droit et tout le reste c'est de travers » . Coluche

FAUNE ET FLORE patchwork de photos prises à Braux



Ophrys apifera
(orchidée abeille)

Elle pousse bien cachée quelque part à Braux.

Elle est classée « préoccupation mineure », il faut donc la préserver et surtout ne pas la cueillir ! C'est une espèce protégée.

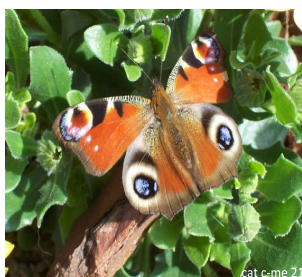
Ophrys apifera, connue en Europe sous le nom d'orchidée abeille, est une plante vivace herbacée de la famille des Orchidacées. La première description de cette espèce fut réalisée par William Hudson en 1762 dans sa première édition de *Flora Anglica*. Le nom « *Ophrys* » dérive du mot grecs *ophrus*, qui signifie « sourcil », tandis que le latin « *apifera* » se réfère à sa forme d'abeille.

Cette orchidée européenne sauvage de 20 à 50 cm de hauteur est originaire des régions tempérées de l'Atlantique jusqu'au Caucase, elle se rencontre même en Île-de-France En France, l'orchidée abeille classée en « **Préoccupation mineure** » est protégée en Bretagne, en Picardie, en Limousin et en Auvergne. Cette espèce se rencontre généralement en pleine lumière ou à une situation mi-ombragée, sur des sols surtout calcaires, dans les pelouses, les garrigues, les broussailles, les bois clairs, les prés ras, rocailles, talus, dunes au bord des routes également. Elle ne se retrouve pas au-dessus de 1000 mètres d'altitude.

Far-niente

Quand je n'ai rien à faire, et qu'à peine un nuage
Dans les champs bleus du ciel, flocon de laine, nage,
J'aime à m'écouter vivre, et, libre de soucis,
Loin des chemins poudreux, à demeurer assis
Sur un moelleux tapis de fougère et de mousse,
Au bord des bois touffus où la chaleur s'émousse.
Là, pour tuer le temps, j'observe la fourmi
Qui, pensant au retour de l'hiver ennemi,
Pour son grenier dérobe un grain d'orge à la gerbe,
Le puceron qui grimpe et se pend au brin d'herbe,
La chenille traînant ses anneaux veloutés,
La limace bavasse aux sillons argentés,
Et le frais papillon qui de fleurs en fleurs vole.
Ensuite je regarde, amusement frivole,
La lumière brisant dans chacun de mes eils,
Palissade opposée à ses rayons subtils,
Les sept couleurs du prisme, ou le duvet qui flotte
En l'air, comme sur l'onde un vaisseau sans pilote ;
Et lorsque je suis las je me laisse endormir,
Au murmure de l'eau qu'un caillou fait gémir,
Ou j'écoute chanter près de moi la fauvette,
Et là-haut dans l'azur gazouiller l'alouette

Théophile Gautier



Paon du jour butinant à Braux

